

Le Mot du Maire



L'année dernière à la même période, je terminais mes propos avec l'espoir que 2023 verrait la Paix s'installer dans le monde. Espoir vain bien au contraire, puisque de nouveaux conflits ont éclaté dans plusieurs parties de la planète !

L'être humain est-il à ce point aussi égoïste pour ne penser qu'à lui-même, à quelque ambition personnelle, alors que bien des sujets devraient au contraire nous rassembler pour œuvrer ensemble à la sauvegarde de notre cadre de vie, notamment ?

Pourquoi ce déferlement de haine et de violence dans le monde, dans nos pays, nos villes, nos quartiers et maintenant dans nos villages ? Alors que nous pourrions tous vivre en parfaite harmonie, tout en respectant les libertés de chacun.

Nous devons retrouver nos valeurs qui font la force de notre démocratie, qui doivent passer par le respect d'autrui et de nos institutions. La pluralité des peuples et des cultures est la richesse de toute nation que nous devons préserver ; préserver l'intérêt collectif afin de préserver nos libertés individuelles.

L'humanité est vraiment à un tournant de son existence, avec des crises économiques, sociales, identitaires fortes et je souhaite vivement que la sagesse l'emporte rapidement au niveau international ...

Notre vie quotidienne en subit directement les impacts et s'en trouve très perturbée, avec des incertitudes dans bien des domaines comme l'alimentation, les énergies, les coûts des produits et biens divers. Nos collectivités n'échappent pas à la règle et subissent aussi cette situation. Cependant, il est de notre devoir de ne pas baisser les bras et de poursuivre le développement de notre commune en maintenant les investissements au bénéfice de la population afin de préserver l'avenir.

Ainsi, la construction du nouveau bâtiment périscolaire a pu débuter au mois de juillet et avance selon le planning prévu. Il devrait être hors d'eau, hors d'air, pour les vacances de fin d'année. L'objectif est que nos enfants puissent bénéficier de ce nouvel équipement pour la rentrée 2024 ; améliorant également les conditions de travail du personnel car les effectifs connaissent encore une hausse sensible. De par sa conception avec une partie en ossature bois, ce bâtiment basse consommation contribuera à la maîtrise de l'énergie. De plus, l'installation de panneaux photovoltaïques, dont la production sera entièrement revendue, permet d'entrer de manière concrète dans la mise en œuvre d'énergies renouvelables, tout en apportant une nouvelle source de revenu à la commune. La collectivité se doit de montrer l'exemple.

L'entretien de notre patrimoine est aussi un axe majeur de l'investissement. Les travaux de réfection de la toiture de l'église, de traitement des eaux pluviales et de mise aux normes de l'installation électrique, sont maintenant bien avancés malgré plusieurs imprévus rencontrés, apportant leur part au retard du chantier. L'une des conséquences principales étant que nous devons anticiper le changement du mode de chauffage mais permet par la même occasion, de mettre fin à l'utilisation du fioul. Prochainement, seront donc installés des lustres chauffants.

Même d'un montant plus modeste, l'investissement dans l'installation d'un système de vidéoprotection a pleinement joué son rôle, et nous ne pouvons que nous en réjouir. D'une part, les dégradations et incivilités ont baissé de près de 90% dans le village et d'autre part, les images collectées à l'occasion de la tentative de cambriolage sur notre commerce multi-services (identification du véhicule et des individus), ont permis aux services de Gendarmerie de mettre un terme à la pratique de l'une des équipes ayant sévi dans plusieurs commerces de la région. La contribution de la commune dans ce domaine a été citée en exemple par la Gendarmerie, à l'occasion d'une réunion des Maires et Adjointes du canton !

En 2023, nous aurons connu beaucoup de changements.

Dès le 1^{er} janvier, la modification des consignes de tri a simplifié la vie quotidienne puisque tous les emballages, sans exception, vont désormais dans le bac jaune. Les premiers résultats dans les communes ayant mis en œuvre cette consigne, ont permis au SYCLUM de réduire de 2800 tonnes les ordures ménagères apportées à l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu. Cela réduisant de fait, le montant de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et d'anticiper la future Taxe Carbonne. Poursuivons l'effort de tri, en rappelant que le verre ce n'est ni dans le bac vert, ni dans le bac jaune, mais dans les bennes au point d'apport volontaire (à proximité de la salle Camille Barbier).

Puis au mois de février, Bernard BADIN a été élu Président de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné. Le nouvel exécutif a rapidement pris ses marques afin de créer les conditions d'une nouvelle dynamique pour l'ensemble du territoire des Vals du Dauphiné. Les premières actions concrètes verront le jour en 2024.

Côté pompiers, au cours du second trimestre, le Capitaine Jean-Claude PRIMARD a pris sa retraite après 43 années de service. Je tiens à le remercier pour son engagement tout au long de ces années auprès de nos populations. C'est le Lieutenant Lionel TAILLEFER qui le remplace désormais, à la tête de la caserne de Saint André le Gaz. Je lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Puis, c'est au sein de la gendarmerie que des changements sont intervenus. Tout d'abord, le Major LEFEBVRE a fait valoir ses droits à la retraite et a été remplacé début septembre par le Major CHARDIN à la tête de la communauté de brigades Val de Virieu-Le Grand Lemps. Son adjoint, l'Adjudant-Chef ALLAIN a été promu Major et a pris dernièrement le commandement de la brigade de La Tour du Pin. Je tiens à les remercier pour leurs actions respectives sur notre commune, leur présence à mes côtés et leur aide chaque fois que cela s'avérait nécessaire. Je leur souhaite également à tous les trois, pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions ou missions respectives.

Côté école communale, Mme DIEUDONNE a été confirmée dans sa fonction de directrice après l'avoir occupée transitoirement au cours de l'année écoulée. Mme MONTCHATRE s'en est allée vers une nouvelle affectation après une année au sein de notre école. Ainsi, à la rentrée, nous avons accueilli un nouvel enseignant en classe CE1-CE2, en la personne de M. Nicolas BRUYERE. Je lui souhaite la bienvenue dans notre école.

Enfin, le secrétariat de mairie connaît un renouvellement total. En prévision du prochain départ à la retraite de Yolande VILLARD, en mars 2024, nous avons accueilli dès le mois de septembre Lucy ROUSSEAUX qui assurera son remplacement. La période de tuilage actuelle leur permet d'assurer une transmission des dossiers dans les meilleures conditions possibles.

Yolande partira après avoir passé près de 32 années au secrétariat de mairie. Même si elle n'habite pas la commune, elle la connaît et connaît la plupart de ses habitants, mieux qu'un bon nombre de passageois. C'est précieux pour un maire de pouvoir compter sur une collaboratrice expérimentée, d'autant que la connaissance nous l'avons acquise ensemble, d'abord en tant que 1^{er} adjoint à partir de 1995 puis en tant que Maire depuis 2001. Près de 30 années de collaboration sans faille, de confiance réciproque, avec un seul objectif commun : le service public au service des administrés ! Le binôme Maire-Secrétaire générale est un maillon indispensable surtout dans une petite commune où tous les sujets ou dossiers passent par le maire et/ou la secrétaire. Je la remercie pour son travail tout au long de ces années, toujours effectué avec sérieux, discrétion, efficacité et pour m'avoir supporté en s'adaptant à mes contraintes professionnelles. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée auprès des siens, en pouvant désormais se consacrer pleinement à d'autres activités.

Lucy a déjà un bon nombre d'années d'expérience pour avoir occupé précédemment un poste similaire dans une commune de taille équivalente à la nôtre, mais elle découvre totalement Le Passage et ses habitants mais aussi le territoire des Vals du Dauphiné. Lucy devra prendre ses marques dans sa nouvelle collectivité mais, nous élus, devront certainement nous adapter également. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Laurence GALLOIS a rejoint sa collectivité d'origine pour un poste à plein temps, depuis le 1^{er} septembre dernier. Je tiens à la remercier pour le travail accompli auprès de notre secrétaire générale et lui souhaite une bonne continuation dans sa commune. A l'heure où j'écris ces lignes, un recrutement est en cours pour pourvoir à son remplacement pour une prise de poste prévue au 1^{er} mars 2024.

Enfin et avant de terminer, je m'interroge : le chien est-il « l'ami » ou « l'ennemi » de l'homme ?

A en croire le nombre de sollicitations reçues cette année en mairie concernant des problèmes de voisinage liés au(x) chien(s) du voisin, je pencherai pour la seconde réponse !

Je rappelle que les aboiements incessants ou un mauvais comportement du chien peuvent être considérés comme un trouble à l'ordre public et le maître peut être sanctionné pour cela. Mais avant d'en arriver là, la meilleure des solutions est le dialogue entre voisins concernés. Si cela ne suffit pas, vous pouvez faire appel au conciliateur de justice qui a l'habitude de traiter ce type de situation. Officier de Police Judiciaire, le maire ou les gendarmes doivent constater le trouble pour pouvoir intervenir ... J'en appelle au civisme de tous. Même en habitant la commune il est

obligatoire de respecter les règles de « bon savoir vivre » ou de « vivre ensemble ». A l'inverse, nous habitons la campagne et c'est normal que le coq chante, l'âne brait, la vache meugle et le chien aboie !

Par ailleurs, je rappelle aux propriétaires de chiens que vous devez ramasser la crotte de votre animal faite sur l'espace public !

Merci à tous de faire respectivement les efforts nécessaires afin que le chien reste l'ami de l'homme !

Que 2024 soit une année de confiance, espoir, respect, sérénité, santé et surtout de paix dans le monde. Je n'oublie pas toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté, dans la peine ou dans la souffrance aujourd'hui, en leur souhaitant des jours meilleurs.

Je vous souhaite, chères passageoises, chers passageois, mes vœux les meilleurs pour 2024.

Le Maire,

Laurent MICHEL

Sommaire

La vie de nos associations – Illiwap – Le site internet	P. 4
Le Badminton Club Passageois - Le Club Edelweiss	P. 5
Comité des Fêtes	P. 6
Union Sportive Cassolards et Passageois USCP	P. 8
Football Vétérans - ACCA	P. 10
Sport et loisirs	P. 11
Sou des écoles	P. 13
Les amis du château du Passage	P. 14
Les Cavaliers d'Indica	P. 16
Rando Amitié le Passage	P. 17
100% VF	P. 18
L'Art et l'Amitié à Le Passage	P. 19
Les Foulées du Pas'sage	P. 20
K'aur à Coeur	P. 21
L'Eglise de Le Passage vous informe – l'ADMR - SSIAD des deux Vallées	P. 22
Pages Pratiques	P. 23
Comment Obtenir	P. 26
Entreprises Locales	P. 27
Nouveaux arrivants – Etat Civil 2023	P. 28
CCAS	P. 29
Départ et arrivées	P. 31
Départ en 6^{ème} - Ecole primaire publique	P. 32
Urbanisme	P. 34
Fleurissement Environnement - Acquisition	P. 36
Bâtiments communaux	P. 38
Voirie – Budget Communal	P. 42
Boite à livres	P. 43
Syclum	P. 44
FNACA - UMAC	P. 46
Centenaire du monument aux morts	P. 47
Le Passage, il y a 30 ans	P. 48

La Vie de nos Associations

Adhérer, participer à une association, c'est faire ensemble, c'est s'engager dans une démarche de bénévolat. Toutes les associations Passageoises, s'engagent, s'impliquent, s'investissent humainement, sont source de dynamisme de notre commune, créent du lien, contribuent à l'animation locale, font preuve d'initiatives, d'innovation.

Comme vous pouvez le remarquer dans le calendrier des fêtes, nos associations ne manquent pas d'idées nouvelles. Il y a 36 événements associatifs prévus en 2024.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir un si beau tissu associatif dans notre commune.

Je remercie tous les bénévoles d'associations pour leur engagement, leur détermination et souhaite la pleine réussite de vos manifestations et compte sur la participation des passageois et passageoises qui contribueront à vos succès.

Rappel :

Après chacune de vos assemblées générales, n'oubliez pas de déclarer les modifications intervenant dans la composition et fonctions de vos membres. La déclaration doit être accomplie par les dirigeants qui ont été désignés (et non pas ceux qui ont cessé d'exercer leurs fonctions).

Les associations sont tenues de déclarer, dans les 3 mois tout changement de la composition des membres de son association et ou de ses statuts. La déclaration s'effectue en ligne : www.service-public.fr → Modification d'une association → Accéder à la démarche en ligne et ensuite, laisser vous guider pour compléter les données de votre association.

Tous les changements dans une association sont à signaler en Mairie.



L'application gratuite ILLIWAP, vous permet de suivre sur votre téléphone en temps réel l'actualité et toutes les informations de la commune : événements, manifestations, incident, coupure d'électricité ou d'eau, les vigilances météo...

De plus en plus de Passageois et Passageoises ont fait le choix de télécharger ILLIWAP et vous êtes près de 420 actuellement.



Le site internet

Le site internet de la commune www.le-passage-en-dauphine.fr est aussi une source d'information essentielle pour tous. Vous y trouverez en outre des infos pratiques (calendrier des collectes des déchets, démarches administratives, urbanisme...), des infos scolaires (périscolaire, école...), sur la vie associative et municipale, les commerces et artisans et l'agenda des événements à venir.

Au nom de la Commission Information, je souhaite à tous et à toutes une bonne et belle année 2024.

Agnès CHAUT-SARRAZIN, Responsable Commission Information

Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

Rédaction : Les membres de la Commission Information : Agnès CHAUT-SARRAZIN, Marie-Laure CHARVET, Pauline DUPERRAY, Nadège MERMILLOD-BLONDIN et Laurent MICHEL.

Tirage : 500 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 La Tour du Pin - **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2023

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

Le Badminton Club Passageois

Nous avons créé cette association en octobre 2021, dans le but de pratiquer le badminton dans notre commune.

Cette activité nécessite d'avoir un équipement et un local adéquat. La salle des fêtes se prête bien au jeu.

Tout le monde est bienvenu, pour venir pratiquer le badminton dans un esprit sportif et non compétitif.

A ce jour, nous avons plus de 15 licenciés. Ce club est ouvert uniquement aux adultes.

Nous pouvons installer 2 terrains, ce qui limite le nombre de joueurs par session.

Nous jouons le lundi et/ou le jeudi soir de 20h à 22h.

Nous vous souhaitons une belle année sportive 2024.

Président : Antoine DUPERRAY

Secrétaire : Jérémie SYLVAIN

Trésorier : Stéphane GAUTHIER

bcpassageois@gmail.com



Le Club Edelweiss

Chaque vendredi après-midi se tient l'incontournable rencontre du Club Edelweiss. Ces moments sont très appréciés de tous. Dans une ambiance conviviale une majorité joue aux cartes, d'autres aux jeux de société ou font des loisirs créatifs.

Nous vous attendons nombreux à nos prochaines manifestations : Marché de Noël et Thé Dansant.

Notre Présidente, Marie-Thérèse CORNU est absente pour raisons de santé. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bon rétablissement et attendons avec impatience son retour parmi nous. Que l'année qui arrive vous apporte à tous bonheur et joie.

Le Bureau :

Présidente : Marie-Thérèse CORNU 06.33.71.04.55

Président par intérim : Gérard VIAL 06.32.57.50.20

Vice-présidente : Gisèle GOBERTIER 06.84.39.15.37

Trésorière : Jeannette VALLON 06.74.41.73.17

Secrétaire : Bernadette BLANC 06.13.59.10.14



Comité des Fêtes

Bilan 2022-2023



L'année 2022 s'est poursuivie le 16 octobre par **le repas des classes** : 42 participants

Le 19 novembre 2022, **les 40 ans du Comité des fêtes**.

C'est un peu plus de 100 personnes qui se sont retrouvées autour d'une exposition photos permettant à chacun de se remémorer des souvenirs. Puis la soirée s'est poursuivie autour d'un repas animé par un chanteur.



Les 3 et 4 décembre, douze personnes se sont rendues à **Paris** (voyage organisé par les cars Faure). Visite du château de Vaux-Le-Vicomte, visite nocturne de Paris, par les grands boulevards, les Champs Élysées et la Tour Eiffel.

Le dimanche, promenade en bateau mouche sur la Seine. Puis nous nous sommes rendus au Moulin Rouge où nous avons pris place pour assister à un magnifique spectacle, après un bon repas au champagne.



Année 2023

- 21 janvier : les Bodin's à Lyon.
- 11 mars : théâtre d'impro par Impro38
- 11 juin : journée pique-nique dans le parc du Château.
- 23 septembre : randonnée semi-nocturne

De nouveaux membres ont souhaité nous rejoindre afin de renforcer notre équipe. Le Comité leur souhaite la bienvenue. Ils ont apporté avec eux leur motivation et leurs idées permettant de proposer de nouvelles manifestations afin d'animer notre village en 2024.

- 23 mars : théâtre d'impro
- 26 mai avec le sou des écoles : vente de fleurs et vide-greniers.
- 16 juin : pique-nique au château.
- 6 septembre : forum des associations.
- 28 septembre : randonnée semi-nocturne.
- 18 octobre : Assemblée générale.
- 20 octobre : repas des classes en 4 et 9.
- 8 décembre : Huitres des lumières sur la place du village.

Le comité espère que les activités proposées connaîtront un accueil positif auprès des Passageoises et des Passageois. N'hésitez pas à nous contacter : cdf.lepassage38@gmail.com

Le comité dispose de chapiteaux et de plateaux : si vous souhaitez les emprunter, prenez contact avec Gaby Blanc : 06 78 95 20 84

Le Comité remercie chaleureusement Maryvonne Poulet et Serge Bellebault qui œuvrent depuis de nombreuses années. Ils restent à nos côtés pour nous apporter leur aide mais ont choisi de laisser leur poste au sein du bureau.

Après la réunion du 16 octobre, le bureau est composé comme suit :

Présidente et Président : Christine MOREL, Jean-Louis RABATEL

Vice-président : Gaby BLANC

Secrétaire : Estelle REY - Secrétaire adjoint : Guillaume HOLSTEYN.

Trésorière : Danièle RONDEPIERRE - **Trésorière adjointe** : Michelle BARBIER

Contacts :

Christine MOREL : 06 51 39 13 02

Jean-Louis RABATEL : 06.32.58.65.69

Comité des fêtes.

Courriel : christinemorel@free.fr

Courriel : jean-louis.rabatel@wanadoo.fr

Courriel : cdf.lepassage38@gmail.com



Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

L'USCP est un nom qui est maintenant connu depuis longtemps par les Cassolards et les Passageois. Présent depuis 2006, le club de football regroupe une centaine de licenciés regroupés sur tous les niveaux, des U6 aux séniors.

Club familial, convivial et qui a pour vocation de faire participer tous ses membres, des débutants aux plus confirmés, l'USCP est le lien entre deux villages autrefois rivaux devenus amis.

Composé exclusivement de bénévoles, le club est présidé par Flavien Bechet assisté de Romain Viudez en qualité de vice-président. Dans le bureau on retrouve Loïc Grutter le nouveau secrétaire du club, Ghislain Breuil le trésorier, Emilien Bechet, Louis Granat et Laura Youbi, Kim Hoang qui fait la liaison entre le comité des fêtes de Saint-Didier-de-la-Tour et le club et les deux nouveaux entraîneurs du club qui sont venus apporter un vent de fraîcheur : Léo Guinet et Tristan Vendeville.

Un grand merci à Nathalie qui a laissé la main cette année à Loïc dans son rôle de secrétaire.

On notera aussi le retour aux affaires de Nadège en tant que correspondante pour les tous petits.

Au niveau du sportif, nous ne nous attarderons pas sur les résultats des petits qui sont avant tout là pour le plaisir de jouer et de s'améliorer.

Nous allons tout simplement remercier les encadrants qui ont été présents tout au long de l'année.

Pour les U5-U9, un grand merci à Alixan Michel et Loïc Grutter qui ont réussi cette année à faire gonfler leurs groupes respectifs de manière exponentielle.

Pour les U11, un grand merci à Romain qui a pris le rôle d'entraîneur laissé vacant en cours de route.

En U13, U15 et U17, le club est en entente avec le FC2V (Virieu, Valondras) afin de permettre à tous nos joueurs de pouvoir s'exprimer sur le terrain sans soucis d'effectif. Cela nous permet aussi d'avoir de nombreuses équipes et de voir le niveau de chacun augmenter.

En U13 la saison a été satisfaisante avec des résultats très positifs grâce à leur coach Denis Cécillon et David Poletto. Mention spéciale à Denis qui a passé son diplôme d'entraîneur.

En U15, avec un bel effectif d'une trentaine de joueurs, le niveau de jeu et les résultats n'ont fait que s'améliorer et l'équipe Une n'était pas loin du graal.

Enfin en U17, l'équipe a connu une saison plus compliquée que l'année précédente avec des résultats en dents de scie.



En seniors, la saison s'annonçait compliquée avec une refonte du championnat qui pouvait laisser craindre une descente en fin de saison. Il n'en est rien pour les joueurs qui ont fini brillamment 4^{ème} et ont joué les trouble-fêtes jusqu'à la fin.

Cette année marque le retour d'une équipe Deux, encadrée par Kim et Marc.
Un grand merci à Carole qui gère maintenant nos deux buvettes d'une main de maître.

La saison 2022/2023 a été une année réussie au niveau des manifestations !
Les calendriers dans nos villages sont toujours un succès.
La fête de la bière a été une réussite, mais inférieure à l'année passée, en espérant que l'année prochaine les personnes soient au rendez-vous.



Enfin le concours de pétanque, qui s'est cette année déroulé sous le soleil a vu une soixantaine de doublettes tâter du cochonnet à Saint-Didier-de-la-Tour.

Le premier Fest'oval, en collaboration avec la Gym et le Sou des Ecoles de Le Passage n'a pas connu le succès escompté. Nous espérons que l'année prochaine avec un alléchant France-Angleterre au programme, l'évènement trouvera son public.

Pour la saison prochaine, ces manifestations sont maintenues avec l'apparition d'une nouveauté : un tournoi de football à 6 contre 6 à Saint-Didier-de-la-Tour.

Les dates à retenir :

- Fest'oval de Le Passage le 16 mars
- Fête de la bière à Saint-Didier-de-la-Tour le 13 avril
- Tournoi de foot le 20 mai à Saint-Didier-de-la-Tour
- Tournoi de pétanque à Saint-Didier-de-la-Tour le 31 août
- Calendrier à Le Passage le 30 novembre

Pour plus de renseignements, contacter Flavien Bechet au : 06 86 93 82 52

Association Sportive Le Passage Football Vétérans



A.S.P VETERANS

Tout comme la saison dernière, L'A.S.P. vétérans compte une dizaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 ans et 68 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte-Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les 2 communes.

En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21 H 15. Cette année, nous sommes 9 équipes dans la poule et la saison se terminera le 01 juin 2024 ou le 08 juin 2024 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère qui participent au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas ce qui nous permet de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe.

Mais surtout ce match du vendredi et sa troisième mi-temps nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.

Nos manifestations :

- Boudins/Diots : le 10 décembre 2023
- Concours de boule lyonnaise : le 27 avril 2024
- Assemblée générale, dates pressenties : Courant juin 2024 (date à définir)
- Boudins/Diots 2024 : le 15 décembre 2024

Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe ou le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !

Pas d'enjeu, que du jeu !!

Le bureau :

Président : Denis VASSELLA

Président adjoint : Mathieu BARBIER (tél : 06 30 90 34 12- mail : ninemat@gmail.com)

Trésorier : Didier CASSON

Secrétaire – correspondant : Laurent VALLON

Secrétaire adjoint – correspondant : Patrick THERY

Le Président, Denis VESSELLA

A.C.C.A

L'A.C.C.A est ravie de vous annoncer que la traditionnelle matinée du boudin aura lieu le dimanche 7 janvier 2024.

Pour passer commande, veuillez scanner le « QR Code » suivant :

Le Bureau :

Président : BARBIER Florian

Vice-président : MAISONNAS Frédéric

Trésorier : BARBIER Thomas

Vice-trésorier : MAISONNAS Killian

Secrétaire : BELLAT Tristan



Sport et Loisirs

Nous proposons cette année un nouveau créneau le jeudi matin, de la marche nordique pour débutants, animée par Nadège Mermillod-Blondin. Une dizaine de personnes ce sont inscrites. Le samedi matin est maintenant consacré aux marcheurs confirmés.

Cette année, nous avons aussi augmenté le nombre d'adhérent.e.s dans tous les cours, c'est une belle saison qui se profile.

Bravo et merci à Angélique et Nadège qui assurent et nous permettent de nous maintenir en forme, toujours dans la bonne humeur !

Voici nos propositions de cours :

➤ A la salle des fêtes de Le Passage :

- Le lundi de 18H à 19H15 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux)
- Le mercredi de 18H30 à 20H00 : **CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE** (Step, LIA, Bootcamp, Pilates, Stretch).

➤ A la salle des fêtes de Blandin :

- Le lundi de 19H30 à 20H45 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux).

➤ Départ de la salle des fêtes de Le Passage :

- Le jeudi matin à partir de 9H00 : **MARCHE NORDIQUE** pour débutants.
- Le samedi matin à partir de 8h30 : **MARCHE NORDIQUE** pour confirmés.

Pour celles et ceux qui seraient intéressé.e.s, merci de nous contacter, la plupart des cours sont complets. Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Florence Boulon

Membres du bureau :

Présidente : Florence BOULON (06 49 45 81 00)

Trésorière : Jocelyne JAUNEAU

Vice-trésorière : Fabienne FRECHET

Secrétaire : Christèle BECHET



Petit retour en arrière ... Année
2022-2023

- **VENTE DE BRIOCES, le 01 octobre 2022** : malgré la pluie, ce fut un beau succès.
- **VENTE DE CHOCOLATS et BISCUITS de Noël et GOURDES** : pour les familles de l'école.
- **SPECTACLE de NOEL, le 16 décembre 2022** : avec la Compagnie Les Zinzins pour le spectacle "Disco Z" suivi de la venue du Père Noël et distribution d'un sachet gourmand.
- **BOUM DES ENFANTS, le samedi 28 janvier 2023** en fin d'après-midi.
- **Défilé du CARNAVAL dans le village, le 25 février 2023** : il a permis de réunir différentes générations autour du groupe *Batukasol* (Batucada de Soleymieu) dans le village, avec l'aide du Comité des Fêtes. La fête s'est poursuivie à la salle Camille Barbier, toujours en rythme avec le groupe *Batukasol*, suivi par un concours de déguisements. Une journée appréciée par les petits comme les grands.
- **FEST'OVAL, le 18 mars 2023** : Journée Rugby organisée en association avec l'USCP (Foot) et Sports et Loisirs (Gym) avec buvette, snack ... dans une ambiance « comme au Pub ».
- **DISTRIBUTION DE CHOCOLATS DE PÂQUES, le 7 avril 2023** : animée par 2 mascottes qui ont donné à tous les enfants de jolis sachets garnis et un goûter offert à la sortie de l'école.
- La **VENTE DE FLEURS/PLANTS, le 14 mai 2023** : qui a toujours du succès, avec cette année une vente de plats à emporter.
- La **FETE DE L'ECOLE, le 24 juin 2023**, a démarré par les spectacles des enfants, préparés par les enseignants, suivis de la remise d'un bon d'achat pour les futurs sixièmes. La journée s'est poursuivie à la buvette avec snack et barbecue. Les jeux de kermesse ont démarré en début d'après-midi, avec aussi 2 châteaux gonflables, et des jeux en bois en libre accès toute la journée. A partir de 12h, une enquête (*Mystère au temps des châteaux forts*) organisée dans le village, par GIN'Steve, habitant de Le Passage, a amusé petits et grands ! Grâce à la **participation généreuse** de professionnels, la tombola a pu offrir de très beaux lots, comme les chèques cadeaux d'un montant total de 1000 € !



Nous remercions donc vivement les donateurs !

Il y a eu aussi le retour de la **sortie commune, 4 mai 2023**, réalisable grâce aux bénéfices du Sou des Ecoles, mais aussi à la participation des enseignants et de la Mairie. Toute l'école a donc passé la journée à Lyon, en démarrant avec la visite du musée des Confluences, suivi du pique-nique et pour finir visite à bord d'un bateau sur la Saône. Ce fut une journée remplie de souvenirs pour les enfants.



Un grand MERCI à **tous les parents bénévoles** pour leur aide et leur présence, durant ces manifestations.

Nous remercions, également, la Municipalité et le Comité des Fêtes pour leur aide au bon déroulement de ces événements.

Nouveau bureau !

L'Assemblée Générale a eu lieu le 22 septembre 2023.

Il y avait 17 représentants de familles, mais toujours une vingtaine de parents membres actifs.

Voici le nouveau bureau :

Président : M. DUPERRAY Antoine

Vice-Présidentes :

Mme GUINEPAIN France et Mme RIGARD Delphine

Trésorier : M. PASCAL Joël

Trésorière adjointe : Mme BAUDOIN Sylvia

Secrétaire : Mme BAILLIF Elodie

Secrétaire adjointe : Mme RUEL Sophie

Année 2023-2024

VENTE DE BRIOCHES : le samedi 7 octobre 2023.

Nous remercions les habitants du village de leur accueil chaleureux.

VENTE DE CHOCOLATS ET FROMAGES (Fruitière de Val-de-Virieu) pour les fêtes de Noël, catalogues des chocolats

distribués uniquement à l'école mais vente de fromages ouverte à tous.

BOUM DES ENFANTS : le samedi 18 novembre 2023 en fin d'après-midi (réservée aux enfants de l'école).

SPECTACLE DE NOËL : le vendredi 22 décembre 2023, avec La Toute Petite Compagnie pour le spectacle « La Boîte à gants » et la venue du Père Noël et distribution d'un sachet gourmand.

A venir !

Défilé du CARNAVAL, dans le village avec la batucada

Batukasol de Soleymieu, le samedi 10 février 2024, ouvert à tous les habitants de Le Passage.

Le FEST'OVAL : le samedi 16 mars 2024, en association avec l'USCP (Foot) et Sport et loisirs (Gym), une journée de

retransmission du Tournoi des 6 nations (3 matchs de Rugby), avec buvette, snack et animations pour enfants, dans une ambiance « comme au Pub ».

DISTRIBUTION de CHOCOLATS DE PÂQUES à la sortie de l'école : le vendredi 12 avril 2024 avec un goûter offert.

VENTE DE PLANTS ET FLEURS et VIDE GRENIER : le dimanche 26 mai 2024 avec buvette, en association avec le Comité des Fêtes.

FETE DE L'ECOLE : le samedi 29 juin 2024 avec snack et buvette le midi et kermesse l'après-midi.



VENTE DE BRIOCHES : le samedi 5 octobre 2024 matin.

VENTE DE FROMAGES : le vendredi 15 novembre 2024.

BOUM DES ENFANTS : le samedi 16 novembre 2024 en fin d'après-midi.

Nous sommes très heureux de pouvoir, une nouvelle fois, proposer de nouvelles manifestations avec d'autres associations. Nous les en remercions !

Et bientôt vous allez pouvoir connaître l'actualité du Sou des Ecoles grâce à un site internet !

Lors de ces manifestations, nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ces journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie de notre village.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Sou des Écoles via la boîte mail suivante :
soudesecolesdupassage@gmail.com

L'ensemble du bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

L'équipe du Sou,
Le Président,
Antoine DUPERRAY

Les Amis du Château du Passage

Cette année à venir voit une pause dans les très gros travaux entamés jusqu'à présent. Mais **l'association des amis du Château** va grandement participer à la réfection des murs entre le terrain de foot et les terres du Château. Ce sera de nouveau un beau mur en pisé, avec une belle couverture qui va pousser au printemps.

Les **Journées du Patrimoine** se dérouleront les 20, 21 et 22 septembre 2024.

- le vendredi 20 et samedi 21 septembre : **visites nocturnes insolites à la lanterne** qui rencontrent toujours un vif succès.
- Les samedi 21 et dimanche 22 avec les **visites historiques guidées en journée**.

C'est un moment toujours très ressourçant pour nous car le public ravi, partage avec nos bénévoles encouragements et soutien.

Les cavaliers de l'armée de Napoléon ne reviendront pas car l'association n'existe plus...nous en sommes bien chagrinés.

L'année 2024 verra ses animations culturelles augmenter :



- Les **soirées enquêtes** nous présentent, le **samedi 6 avril** en fin de journée, une nouvelle troupe plus jeune mais tout aussi habile va nous faire découvrir les mystères : soyez là ...et place à l'aventure !!!
- Sinon en automne la compagnie « coup de théâtre » nous fera chercher, rire et sursauter suivant les moments de l'**enquête** !
- Outre le côté « Sherlock Holmes » de ces soirées, vous découvrirez le Château de Le Passage sous d'autres facettes en allant dans des lieux jamais ouverts à la visite.
- N'hésitez pas à venir aussi avec les plus jeunes chercher les trésors du Château grâce aux **chasses aux trésors** que nous pensons mettre en place pendant les petites vacances.

Le bureau :

Présidente : **Isabelle de Saint-Romain**

Trésorier : **Thierry de Saint-Romain**

Secrétaire : **Océane Willame**

Contact : Thierry de Saint-Romain – Tél : 06.60.09.24.45

Le Passage Classic Festival

Coté musical, l'an prochain verra revenir tout le pétillant d'**Offenbach avec la PERICHOLE le vendredi 23 août**. Ce spectacle sera précédé par un **concert en balade le samedi 17 août**. Et **le dimanche 18** un beau goûter concert. Cette année, avec la canicule, nous avons installé artistes et spectateurs dans la fraîcheur de la cave : l'ambiance était plus intime mais le champagne a pétillé et les gaufres ont été fort appréciées.

Sachez que toutes ces animations culturelles demandent un investissement de nos associations mais aussi financier. Nous comptons sur votre soutien en nous faisant de la publicité active auprès de vos connaissances et de votre réseau. Ces événements ne peuvent survivre qu'avec du public.

Comme beaucoup d'autres, vous pouvez rejoindre notre association afin de nous prêter main forte pour de grands ou petits évènements : car la vie au Château de Le Passage n'est pas forcément la vie de château.

A bientôt.

Le bureau :

Président : **Thierry de Saint-Romain,**

Trésorière : **Isabelle de Saint-Romain**

Secrétaire : **Benoit Samarcq**

Contact : Thierry de Saint-Romain - Tél : 06.60.09.24.45



Les Cavaliers d'Indica

Les écuries d'Indica en pleine expansion !

Les écuries d'Indica, centre équestre Passageois, rassemble plus d'une centaine de cavaliers de 3 à 83 ans ! Que ce soit pour une équitation de loisirs ou de sport, notamment en Concours de Saut d'Obstacles, les cavaliers profitent d'installations récentes avec cette année, la mise à disposition d'un Club House tout neuf, chauffé et climatisé, pour pouvoir passer un moment convivial et confortable avant et après les cours d'équitation.

L'équipe Compét' s'est agrandi, et les enfants participent toute l'année à des compétitions de saut d'obstacles afin d'obtenir les qualifications nécessaires pour monter au championnat de France en juillet 2024 à Lamotte Beuvron, où l'on espère tout comme l'année dernière repartir avec un podium. Notre cavalière Maia et notre poney Eho d'Indica, né à la maison, ont brillé toute la saison en catégorie AS2C 110cm, et confirment leurs performances en terminant médaille d'argent au championnat 2023 !

Côté école d'équitation, les cours collectifs et individuels sont assurés toute l'année même lors des jours de pluie grâce à la structure couverte (manège) permettant de dispenser les cours à l'abri. Un deuxième manège est en cours de construction. Pour les chevaux, tout le monde en box pour être au chaud et au sec, avec sortie journalière au paddock pour prendre l'air avec les copains.

Chaque vacances scolaires, nous proposons des stages d'équitation, le planning est disponible sur notre site internet ecuries-indica.fr, les activités sont diverses et variées, la bonne humeur est assurée grâce à la super équipe de monitrices et les bénévoles de l'association.

Pour nous suivre => Ecuries Indica sur Facebook et Instagram

Contact pour l'activité école d'équitation :

Elodie au 06.72.37.89.27

Contact pour l'activité écurie de propriétaire :

Vincent 06.69.18.32.33

Les écuries d'Indica

77 chemin de Chélieu

38490 LE PASSAGE

ecuries.indica@gmail.com

asso.indica@orange.fr



Rando Amitié Le Passage



L'année 2023 de Rando Amitié

Toujours bien portante, l'association compte une bonne centaine d'adhérents répartis en trois groupes. Ainsi chacun peut aller selon ses capacités.

L'assemblée générale de l'association s'est bien déroulée autour d'un bon repas à la Taverne Rustique de Saint-Chef.

Les rois ont été fêtés dignement et les bugnes promptement avalées dans la foulée. En raison des jours plus courts l'hiver, les balades sont programmées dans les environs : de Charancieu à Val-de-Virieu en passant par Valencogne, la Bâtie-Montgascon et autres lieux agréables.

L'été nous emmène un peu plus loin de Saint-Béron à Jongieux ou encore vers le château de Bressieux.

Les sorties "raquettes " du jeudi ont également pu débiter en janvier chaque fois que la neige a bien daigné faire son apparition cette capricieuse !

Heureusement cet été nous avons pu nous rattraper avec les sorties montagne. Nous avons vu la cabane de Bellefont en Chartreuse, la dent de Pipay, le pic Saint-Michel, Termignon et les passerelles du Monteynard entre autres. Bien sûr cela s'est terminé par un joyeux repas à Lescheraines.

Les séjours ont été très prisés par nos adhérents.

Du 8 au 13 mai c'était à Carry-le-Rouet dans les Bouches-du-Rhône où il y avait tout le confort : piscine, sauna, hammam, bain à remous, soirée dansante, jeux. Que du bon temps !

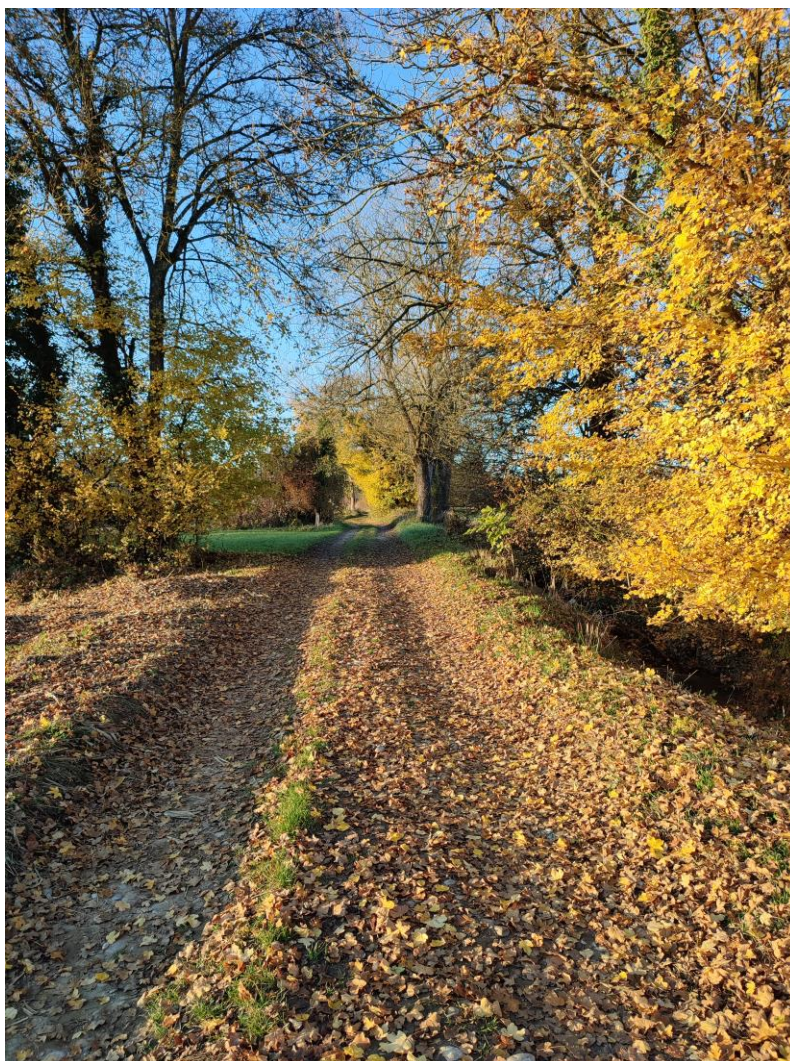
Du 12 au 15 septembre c'est Buis-les-Baronnies qui nous a accueillis dans le village Vacances la Fontaine d'Annibal.

Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous les Passageoises et Passageois, sans oublier les sympathiques randonneurs qui viennent des alentours nous apporter leur bonne humeur, de joyeuses fêtes et une agréable année 2024.

Le bureau :

Présidente : Madeleine Ligabue
Vice-Présidente : Michelle Frechet
Trésorier : Marcel Genin
Trésorière adjointe : Arlette Gros
Secrétaire : Marie-Christine Signal

Contact : 06.89.29.22.88





L'association « **100% VF, Variété Française** », ouverte à tous, a pour volonté de promouvoir la variété française et de sensibiliser nos concitoyens à la musique au travers de concerts, d'animations publiques (fêtes de la musique, comités des fêtes, spectacles, inaugurations, ...) et de fêtes privées.

Les répétitions se déroulent à la salle Mont-Blanc le samedi après-midi de 13h30 à 18h tous les 15 jours.

« 100% VF Variété Française » est aujourd'hui un groupe de musiciens et de chanteurs amateurs de toutes générations ayant l'envie première de pratiquer la passion de la musique et de la partager.

Notre groupe compte actuellement 10 membres : 2 chanteurs et 1 chanteuse, 2 guitaristes, 1 bassiste, 1 violoniste, 1 pianiste, 1 batteur et 1 saxophoniste qui reprennent de nombreux titres de la variété française : de Piaf à ZAZ en passant par Cabrel, Sardou, Hallyday, Goldman, Calogero, etc...

Durant cette année 2023, notre groupe a eu l'occasion et le plaisir de se produire sur 6 manifestations :

- **Le 17 juin 2023** : lors de la fête de la musique organisée par la commune de Corbel en Savoie : Quel plaisir de jouer dans cet accueillant village de montagne dans un décor naturel magnifique !!
- **Le 08 juillet 2023** : dans le cadre d'une soirée privée conviviale et chaleureuse pour les 75 ans d'un habitant de Le Passage.
- **Le 15 octobre 2023** : à Panissage pour un concert organisé par l'association « Val de Rêves » au profit de la maison de retraite « Les Tourelles » à Val-de-Virieu.
- **Le 22 octobre 2023** : pour un concert organisé par le CCAS de Cessieu à l'occasion du repas des anciens.
- **Le 12 novembre 2023** : pour un concert organisé par le CCAS de Le Passage à l'occasion du repas de l'amitié.
- **Et le 25 Novembre 2023** : où nous avons eu le plaisir de vous proposer le concert annuel de notre groupe 100%VF variété française à la salle Camille Barbier de Le Passage.

Nous espérons que l'année 2024 nous permette de nous produire davantage sur scène et de vous retrouver nombreux notamment **le 23 Novembre 2024** pour notre concert annuel à la salle Camille Barbier de Le Passage, car le partage de la musique avec notre public est avant tout un immense plaisir pour tous.

Musicalement,



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

M. QUEUDOT Laurent, Président de l'association « 100% VF variété française »

Tel : 06.79.64.46.00

Courriel : 100vf@orange.fr

L'Art et l'Amitié à Le Passage



2023 Une nouvelle année vient de s'écouler.

La section de l'Art et l'Amitié comprend actuellement dix adhérentes qui se partagent les plages horaires du jeudi après-midi de 14h30 à 20h30 en deux groupes.

Merci encore à la municipalité de nous offrir la possibilité d'utiliser la salle Mont Blanc durant les jeudis après-midi. Le cours du soir permet d'exercer cette activité si enrichissante pour les personnes qui travaillent. On modèle la terre dans une ambiance agréable. Chacune crée sa propre sculpture minutieusement choisie souvent d'après une image modèle. Je n'en connais aucune qui n'ait pas réussi une belle œuvre comme vous pouvez le constater d'après les photos jointes.

En 2024 aura lieu la biennale « Corbelin Art'2024 » lors des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre 2024. L'Art et l'Amitié sera présent et vous aurez le loisir de juger des progrès de chacune.



Le monde va mal, l'année se termine avec beaucoup de souffrances. Il faut garder dans nos cœurs l'espoir de jours meilleurs.

Nous vous souhaitons une bonne santé et plein de jours heureux pour 2024.

Contact : Christiane Vitetta - tel- 04.74.88.18.41

Les Foulées du Pas'sage

Ah ! Le monde moderne, courir, toujours courir... Eh bien nous, c'est ce qui nous anime. Association de course à pied, sans coach sportif ni affiliation à une fédération, nous sommes orientés loisirs. Lors de nos sorties, pas d'objectif chrono ou record à battre, chacun participe selon son niveau ou ses envies, l'objectif principal étant de partager et de progresser dans la bonne humeur.

Vous vous sentez capable d'effectuer une dizaine de km en courant, vous en avez assez de courir seul(e) dans votre coin, alors n'hésitez pas à nous contacter.



Si vous êtes tentés, rejoignez-nous ! Venez courir avec nous quelques séances pour vous faire une idée du groupe et vérifier si cela correspond à vos attentes avant de vous engager.



Les manifestations 2024 :

7 janvier galette des Rois - 20 janvier repas du nouvel an (oui, on est un peu en retard 😊) - 7 juillet randonnée pédestre – 6 septembre Assemblée Générale - 15 septembre matinée découverte de la course à pied - 7 décembre vente de sapins.

Nous avons eu quelques modifications cette année dans la composition du bureau. Nous en profitons pour dire un grand merci à Frédéric CHAUT-SARRAZIN président démissionnaire ainsi qu'à tous les nouveaux entrants et sortants pour leur investissement.

Composition du bureau :



- Président : Christian ROBBIANI
- Vice-président : Claude PERRIN
- Secrétaire : Christophe LANFRAY
- Secrétaire-adjointe : Pascale LANCIEN
- Trésorier : Frédéric CAVASIN
- Membres : Clarisse RAONAQ - Victoria SALCEDO - Christophe MATTOLINI
- Email : lesfouleesdupassage@gmail.com

- Facebook <https://www.facebook.com/lesFOULEESduPASSAGE38>

**Bonne année 2024 à
toutes et tous**

Claude PERRIN



K'aur à Cœur

GYM DOUCE / GYM SENIOR / FLY YOGA / PILATES / STRETCHING POSTURAL

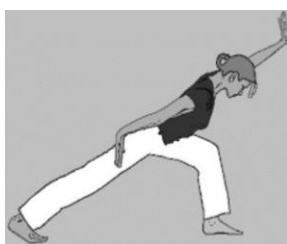
Cours accessibles à tous, aussi bien à des personnes voulant reprendre une activité en douceur qu'à des personnes plus à l'aise qui pourront évoluer sur des options plus « difficiles »

Nos cours mélangent différentes techniques : pilates, stretching postural, yoga, gym neuro dynamique, swiss ball. Nous travaillerons en profondeur et en douceur, progressant chacun à notre rythme en portant une attention toute particulière à notre respiration (pour garder ou améliorer notre mobilité thoracique une clef fondamentale pour garder énergie et vitalité).

Inscription possible tout au long de l'année

Objectifs et priorités :

- ✓ Protéger et renforcer nos muscles profonds : **dos, périnée...**
- ✓ Gagner en **souplesse et en mobilité** et améliorer notre posture
- ✓ Se **libérer de nos tensions** et s'offrir **détente et plaisir** dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
- ✓ Bienveillance, respect pour notre corps pour ses forces et ses faiblesses.



DATES ET HORAIRES DES COURS :

- ✓ **GYM DOUCE** : mardi à 19 h 15 et mercredi 9 h 00 à la salle de fêtes de Le Passage.
- ✓ **FLY YOGA** : Ateliers découvertes. Une **séance spéciale débutant une fois par mois** sur différentes communes pouvant nous accueillir. Cette année nous avons eu la chance d'avoir été accueilli pour du FLY YOGA à Le Passage. Un atelier par mois sur différents lieux tout autour de Le Passage (Saint-André-le-Gaz, Les Abrets en Dauphiné, Saint-Didier-de-la-Tour ...).

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :

Aurore 06.12.39.92.01 ; Mail : kauracoeur@outlook.fr

Association K'Aur à Cœur

Présidente Aurore TOUCHARD
Trésorier Marc MOURETTE
Secrétaire Natasha MOURETTE



Aline et Aurore

L'église de le Passage vous informe

Paroisse Sainte Anne – Mouv' Relais – 16 rue de Barbenière 38730 Val-de-Virieu

Président : FREYCHET Alain - tel. 04.74.88.71.24 – alfreych@gmail.com

9, Chemin Montaigne 38490 Le Passage

Trésorière : THUILLIER Aurélie – port.06 33 76 49 24 - aurelie.thuillier@outlook.fr

26, Chemin du Rual 38490 Le Passage

Secrétaire : CASPAR Françoise – port.06 83 93 58 51 - rainettes@wanadoo.fr

335, Rue de la Bourbre 38730 Val-de-Virieu

A.D.M.R



L'association ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour existe depuis 1969 et s'est donnée comme mission de permettre aux personnes de bien vivre chez elles et le plus longtemps possible selon leur désir (célibataires, familles, retraités, personnes handicapées ou malades...). Depuis septembre 2022, elle a fusionné avec l'ADMR de Saint-André-le-Gaz, étendant ainsi son action sur 2 communes supplémentaires.

L'ADMR a mis à profit l'année 2023 pour consolider cette fusion en s'installant dès février dans des nouveaux locaux mis à disposition par la Mairie de Saint-Didier-de-la-Tour. Alliant fonctionnalité et esthétique, ils permettent aux salariées administratives d'œuvrer dans un cadre renouvelé et d'accueillir les bénéficiaires dans les meilleures conditions.

Animée par des bénévoles qui choisissent leurs missions et le temps qu'ils souhaitent y consacrer, l'association s'efforce, avec les salariés qui y exercent leur activité, d'apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Si vous aussi vous avez envie de vous sentir utile au sein d'une équipe alliant engagement et convivialité, venez rejoindre notre équipe.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 04 74 97 54 05.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

SSIAD des deux Vallées



SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES
61 Rue de la Bourbre – 38730 VAL-DE-VIRIEU
04.74.88.29.60

Le SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES est une association locale de Service de Soins Infirmiers à Domicile.

L'équipe est composée :

- Une secrétaire qui vous répond et gère l'administration,
- De 2 infirmières, qui organisent, coordonnent et planifient les soins,
- D'une équipe d'aide-soignant(e)s dynamiques et professionnelles pour intervenir matin et soir tous les jours de la semaine.

Le service propose 34 places sur 16 communes sur prescription de votre médecin.

Des aides à l'hygiène, aux mobilisations, de la prévention et des conseils.

Une intervention qui soigne, qui prévient, qui rassure et fait du bien !

Pages Pratiques

Mairie

21 route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07

Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public à partir du 08/01/2024.

Mardi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 13h à 16h.

Vendredi de 16h à 18h30.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole communale

Téléphone : 04.74.88.16.82

Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr

Site : www.ac-grenoble.fr/ecoles38

Cantine et garderie périscolaires

Téléphone : 04.74.88.19.26 - Uniquement pendant les heures de cantine ou de garderie.

Défibrillateurs

Un se situe sur le mur extérieur du secrétariat de mairie et un autre dans la salle des fêtes Camille Barbier (à l'entrée).

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades) :

Téléphone : 04.74.88.20.17 Val-de-Virieu

04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15

S.A.M.U. Social : Téléphone : 115

Gendarmerie : Téléphone : 17

Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Recours Médical des Vallons de la Tour :

15 rue des Canuts – 38110 Saint-Clair-de-la-Tour

Téléphone : 04.74.83.50.50

Sous-Préfecture

19 bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour-du-Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

Correspondante Dauphiné Libéré

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN

Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Agence Postale

22 rue Lavoisier – 38490 Saint-André-le-Gaz

L'agence est ouverte :

Le lundi de 14h à 17h

Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h

Le samedi de 9h à 12h

Horaire des levées de la boîte extérieure :

Du lundi au vendredi : 15h - Le Samedi : 11h

Maison France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives dans la vie quotidienne, impôts, CPAM, logement, emploi, formation, dossier retraite ou besoin d'un accès internet ou d'un poste informatique pour effectuer vos démarches, prenez rendez-vous dans l'un des deux guichets France Services ci-dessous.

Les horaires sont les suivants :

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h.

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-18h30.

Vendredi : 9h-12h30.

GUICHET : 82 chemin des Pâquerettes – 38480 Le Pont de Beauvoisin.

Téléphone : 04.76.32.71.99

Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

GUICHET : 22 rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour-du-Pin.

Téléphone – 04.74.97.05.79

Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

SYCLUM

Téléphone : 04.74.80.10.14

Courriel : contact@syclum.fr

Déchèteries horaires d'hiver

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture :

de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mardi - vendredi et samedi

de 13h30 à 17h30 le lundi

de 8h30 à 12h00 le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture :

de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30

jeudi - vendredi et samedi

de 13h30 à 17h30 les lundi et mercredi.

Tapon à Fitolieu / Saint André le Gaz

Ouverture :

de 8h30 à 12h00 le mardi

de 13h30 à 17h30 le vendredi

de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 les mercredi et samedi.

ZI la Galandière à Val de Virieu

Ouverture :

de 13h30 à 17h30 les lundi et mercredi

de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 le samedi.

Permanence « Bac Jaune » tous les vendredis sur le site de Rochetoirin (uniquement pour les nouveaux arrivants et changement de taille de bac).

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077
38353 La Tour-du-Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Site : www.valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Vendredi : 9h à 12h30.

***Les services de la Communauté de communes**

Service Eau et Assainissement :

Téléphone : 04.74.97.44.23

Site internet : www.valsdudauphine.fr

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Astreinte : En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture au public, Tél : 04.74.96.79.38

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h

Mercredi et jeudi : 13h30 à 17h

Crèche multi accueil

Les P'tits Loups des Vallons

14 rue des Bains - 38110 La Tour-du-Pin

Téléphone : 04.74.88.96.23

Accueil : 7h30 à 18h30

Courriel : creche.latourdupin@valsdudauphine.fr

Relais d'Assistants Maternelles

Val-de-Virieu

Téléphone : 04.26.78.39.94

Permanences téléphoniques le lundi de 16h à 17h et le vendredi de 13h30 à 15h30.

Courriel : ram.virieu@valsdudauphine.fr

Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour-du-Pin

Téléphone : 04.74.83.59.00

Courriel :

mediatheque.passerelle@valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 8h30 à 13h30 et 16h à 18h

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : 13h à 19h (le dernier vendredi du mois 20h)

Samedi : 10h à 17h

Médiathèque La Traversée

14 Place du Professeur Trillat – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.

Téléphone : 04.74.83.59.00

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 12h à 14h et 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 12h à 14h et 16h à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

Médiathèques les plus proches :

Médiathèque de Saint-André-le-Gaz :

Tél 04.74.88.78.72.

Médiathèque de Val-de-Virieu :

Tél 04.74.88.21.17

Atchoum le service de covoiturage solidaire

Ce service met en relation des passagers qui ont besoin de se déplacer avec des conducteurs prêts à rendre service. Ce dispositif est plutôt adapté pour les courts trajets et prévoit d'aller chercher les personnes chez elles et non à un point de rendez-vous. Pour faire sa demande de déplacement téléphoner au 08.06.11.04.44 ou sur la plateforme internet www.atchoum.eu.

Pour les conducteurs, vous devez vous inscrire comme conducteur sur le site www.atchoum.eu. Vous serez ensuite contacté par SMS ou mail dès qu'une personne proche de chez vous aura besoin de se déplacer.

Paiement par tickets mobilité vendus dans les Maisons France services ou par carte bancaire.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence : 3 passages Romain Bouquet -
38110 La Tour-du-Pin. Téléphone : 04.76.88.76.20
Accueil sur rendez-vous uniquement le mardi de 9h
à 12h et de 13h à 16h30.

Assistance Sociale

Bureau : Centre Médico-Social - 252 rue Léon
Magnin – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.
Téléphone : 04.74.97.96.98
Permanence : Sur rendez-vous du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Retraite

Votre départ à la retraite approche ? Simplifiez-vous
les démarches avec le service en ligne « Demander
ma retraite » accessible depuis votre espace
personnel sur www.lassuranceretraite.fr. Plus
besoin de vous déplacer pour demander votre
retraite. Vous pouvez tout faire directement en
ligne, depuis la constitution du dossier jusqu'à
l'envoi des justificatifs.

Téléconsultation

2 sites où vous pouvez téléconsulter :
Pont de Beauvoisin, St Clair-de-la-Tour.

Le Pont de Beauvoisin

La borne de consultation est accessible pendant les
heures d'ouverture de France Services à Le Pont-de-
Beauvoisin. **Il est cependant conseillé de
contacter France Services en amont de la
téléconsultation afin de s'assurer de la
disponibilité de la borne.**

Où se trouve la borne ?

France-Services

82 chemin des pâquerettes, ZA de Clermont
38480 Le Pont-de-Beauvoisin (à 3 min de le Pont-
de-Beauvoisin centre, à côté du centre Leclerc).
Parking à disposition.

Site accessible aux Personne à Mobilité Réduite
Tél.: 04 76 32 71 99

Horaires d'ouverture de France Services

Lundi : 9h-12h30 / 13h30 -17h
Mardi : 9h -12h30 / 13h30 -17h
Mercredi : 9h -12h30 / 13h30 -17h
Jeudi : 9h -12h30 / 13h30 -18h30
Vendredi : 9h -12h30

St Clair-de-la-Tour

Cabinet médical de téléconsultation Tessan
Grande pharmacie des Vallons
25 route de Faverges – 38110 St-Clair-de-la-Tour

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h30 / 13h30 -19h30
Mardi : 9h -12h30 / 13h30 -19h30
Mercredi : 9h -12h30 / 13h30 -19h30
Jeudi : 9h -12h30 / 13h30 -19h30
Vendredi : 9h -12h30 / 13h30-19h30
Samedi : 9h-12h30/13h30-18h30
Dimanche : Fermé



Salle des Fêtes – Camille Barbier

Les réservations de la salle des fêtes se font au
secrétariat de mairie. Toute réservation doit être
entérinée par la signature du contrat de location avec
versement d'un acompte représentant 50 % de la
location, d'un chèque de caution, d'une attestation
d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une
attestation de prise de connaissance du règlement
intérieur. L'ensemble des documents doit être au
même nom. En plus de la location, le locataire devra
s'acquitter des consommations constatées :

- Fuel :tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 55 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 160 €

2 jours : 220 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 400 €

2 jours : 520 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 120 €

Extérieure : 1 jour : 280 €

Réunion, assemblée générale de groupement
extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement
extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit uniquement
charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de
la location.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou du lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Validité : ancien modèle : 15 ans nouveau modèle : 10 ans (10 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron, Les Abrets, Val-de-Virieu. Faire sa pré-demande sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Payant en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron, Les Abrets, Val de Virieu. Faire sa pré-demande sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancien passeport.	Payant
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la carte nationale d'identité	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Aucun document délivré par la mairie.	La personne ayant l'autorité parentale doit remplir l'attestation disponible sur www.service.public.fr	Gratuit